

Centre-Val de Loire

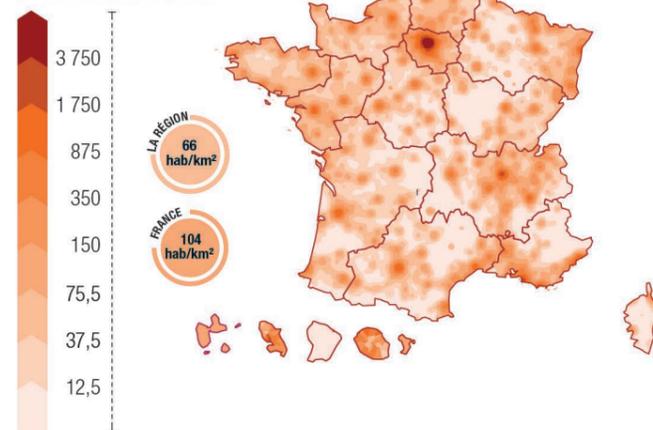
1. SITUATION

QUATRIÈME RÉGION FRANÇAISE PAR SA SUPERFICIE, le Centre-Val de Loire compte 2,6 millions d'habitants. Seuls les espaces déjà les plus peuplés sont attractifs, les deux métropoles d'Orléans et de Tours concentrant 30 % de la population.

Le Centre-Val de Loire est la région de France où les mouvements migratoires sont les plus nombreux au regard de la population. De fortes dynamiques territoriales existent du fait des liens avec les régions voisines, en particulier de la proximité de l'Île-de-France, les flux migratoires étant dominés par les échanges avec cette dernière. Par ailleurs, au niveau infrarégional, les contrastes entre les territoires se sont renforcés ces dernières années. Les pôles urbains concentrent toujours plus d'activités, surtout dans le commerce et les services. Les espaces périurbains affirment leur caractère résidentiel.

Densité démographique

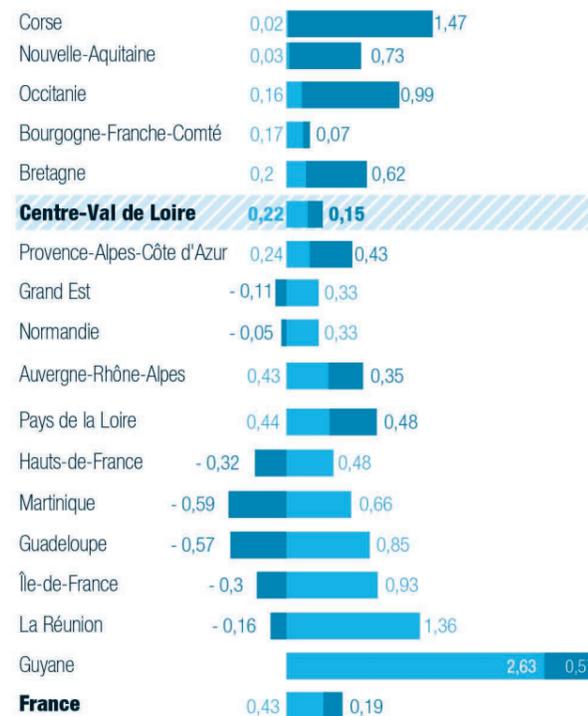
Densité de population en 2013
En habitant par km²,
représentation lissée pour le territoire métropolitain,
par commune pour les DROM



Soldes naturel et migratoire

Contribution des soldes naturel et migratoire dans la croissance démographique entre 1999 et 2013

☁ Taux annuel moyen de variation de la population due au solde naturel
☁ Taux annuel moyen de variation de la population due au solde migratoire apparent



Mayotte : données non disponibles

PIB

68 916

millions d'euros en Centre - Val de Loire

soit 3,2 % du PIB national et 26 706 euros par habitant en 2014

L'industrie représente **19,3 %** de la valeur ajoutée en 2014 en Centre - Val de Loire

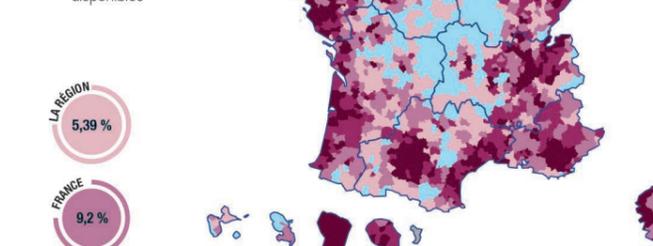
Agriculture : 2,2 % (France 1,6 %)
Industrie : 19,3 % (13,9 %)
Construction : 6,7 % (5,9 %)
Tertiaire marchand : 48 % (55,7 %)
Tertiaire non marchand : 23,8 % (22,9 %)

CENTRE - VAL DE LOIRE, DES FLUX MIGRATOIRES ÉLEVÉS AVEC L'ÎLE DE FRANCE

Évolution de la densité

Variation de la densité de population entre 1999 et 2013
En % par bassin de vie

21,5 à 164,4
12,8 à 21,5
6,9 à 12,8
0 à 6,9
-19,9 à 0
Données non disponibles

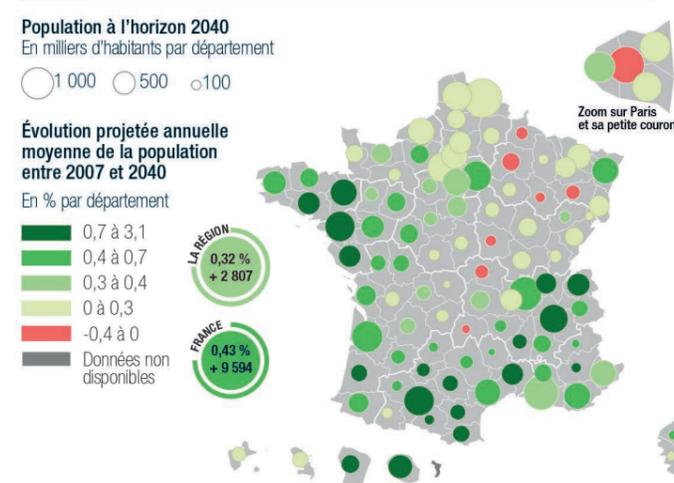


Population à 2040

Population à l'horizon 2040
En milliers d'habitants par département
○ 1 000 ○ 500 ○ 100

Évolution projetée annuelle moyenne de la population entre 2007 et 2040
En % par département

0,7 à 3,1
0,4 à 0,7
0,3 à 0,4
0 à 0,3
-0,4 à 0
Données non disponibles



L'emploi et son évolution

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012
En % par zone d'emploi

5,0 à 66,7
1,0 à 5,0
0 à 1,0
-1,0 à 0
-17,4 à -1,0
Données non disponibles

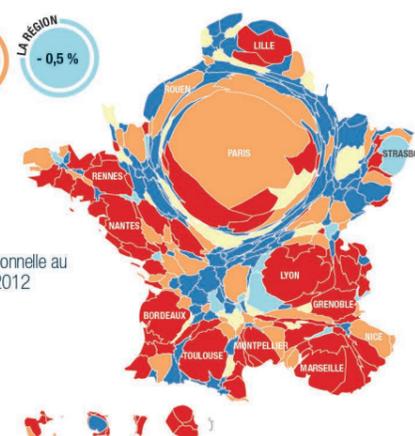
Nombre d'emplois en 2012
Par zone d'emploi

La surface sur la carte est proportionnelle au nombre d'emplois de la zone en 2012

Exemples :

Bordeaux : 565 000 emplois

La Rochelle : 100 000 emplois



2. FRAGILITÉS

UN DES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS DOIT FAIRE FACE LA RÉGION EST D'ORDRE DÉMOGRAPHIQUE avec un vieillissement de sa population à l'horizon 2050. L'évolution de l'emploi et celle de la pauvreté diffèrent d'une zone d'emploi à l'autre, révélant des inégalités territoriales et sociales. Certains territoires sont encore préservés (partie Nord le long de la Loire et Chartres) alors que d'autres subissent une pauvreté prégnante

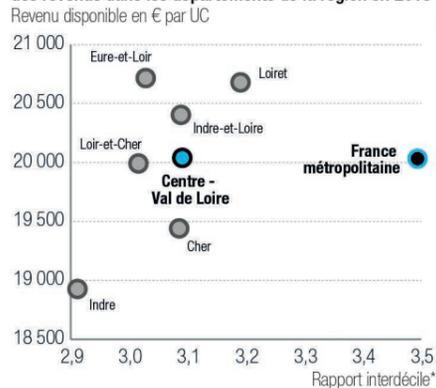
(Arc Sud et hors centres urbains). Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a ainsi augmenté de façon sensible. La nature des emplois s'est, d'autre part, profondément modifiée : les fonctions de production concrète ont diminué de moitié au sein de la sphère productive tandis que les fonctions abstraites ou métropolitaines (conception, recherche, gestion, prestations intellectuelles...) se sont accrues de près de 40 %.

Inégalité de revenus

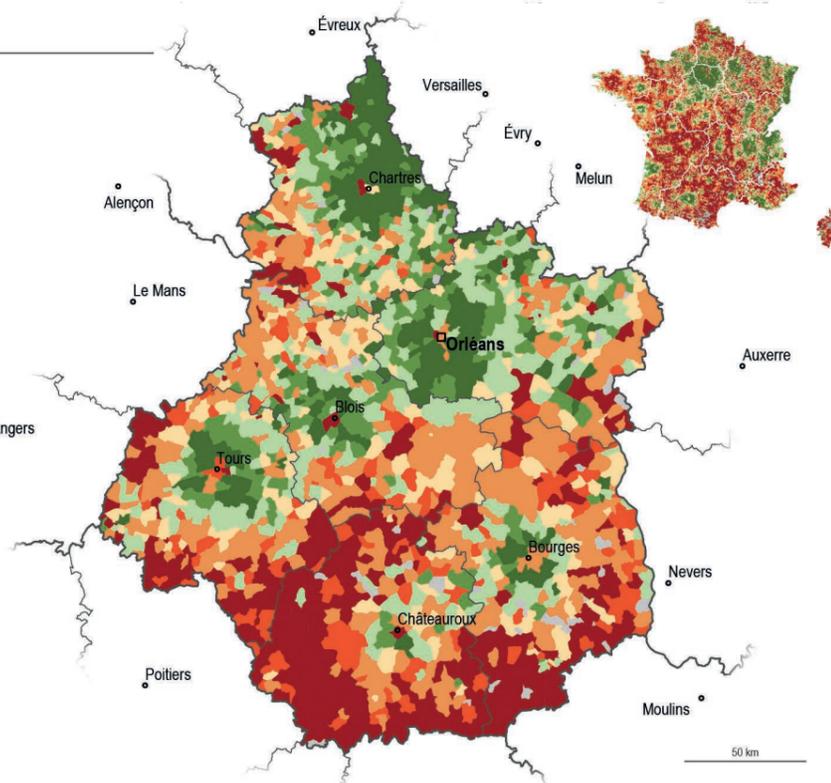
Revenu médian disponible par unité de consommation en 2013



Revenu médian disponible et inégalité de répartition des revenus dans les départements de la région en 2013



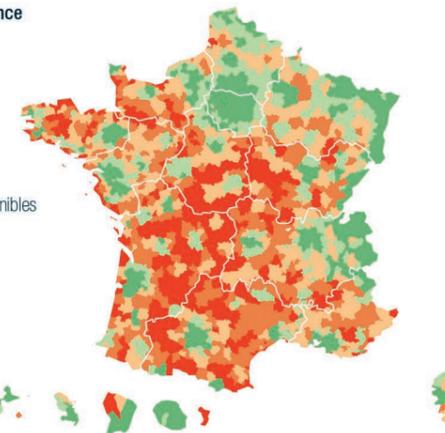
* Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports interdéciles. Un décile représente 10 % de l'effectif totale. Le rapport D9 (dernier décile) / D1 (premier décile) met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution. C'est une des mesures de l'inégalité.



Fragilité économique

Indicateur de dépendance économique en 2013

Par bassin de vie



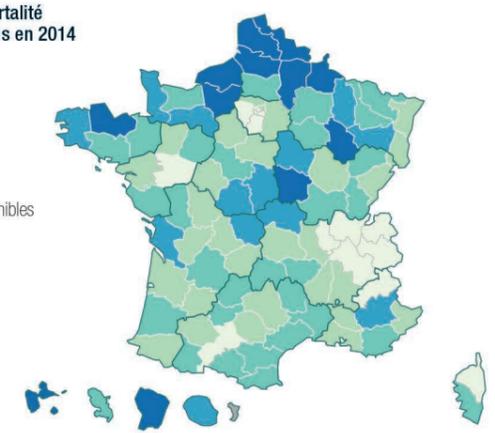
Le taux de dépendance économique

est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans). Il est défavorable lorsqu'il est supérieur à 100 (ou « fort »), c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler.

Mortalité prématurée

Taux standardisé de mortalité prématurée des 0-64 ans en 2014

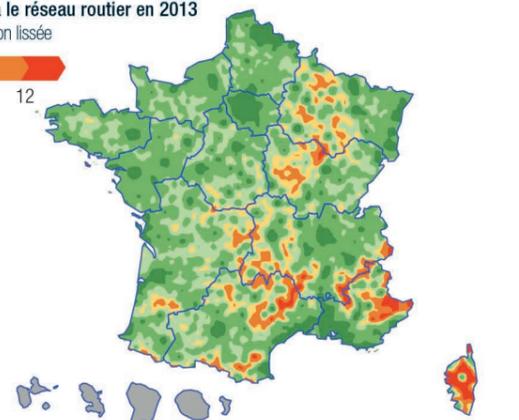
En % par département



Inégalité d'accès aux services

Temps d'accès moyen aux principaux services de la vie courante via le réseau routier en 2013

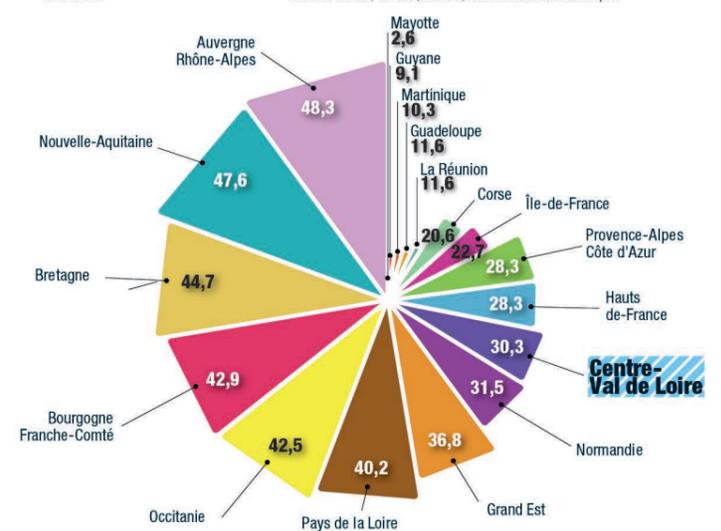
En minutes, représentation lissée



Inégalité d'accès à la culture

Densité d'équipements culturels en 2015

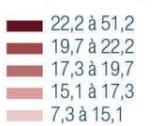
* Salles de cinéma, théâtres, musées, conservatoires et bibliothèques



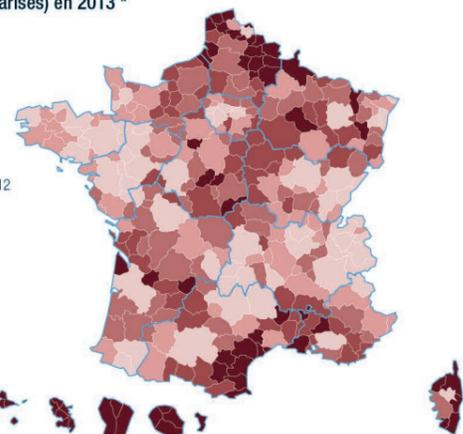
L'insertion des jeunes

Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés (ni en emploi, ni scolarisés) en 2013 *

En % par zone d'emploi



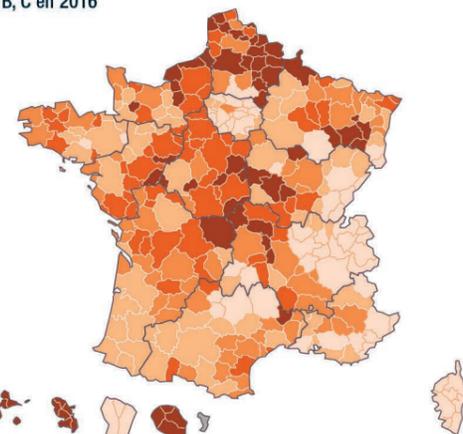
* Pour Mayotte, données de 2012



Chômage de longue durée

Part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en 2016

En % par zone d'emploi



Vieillesse relative

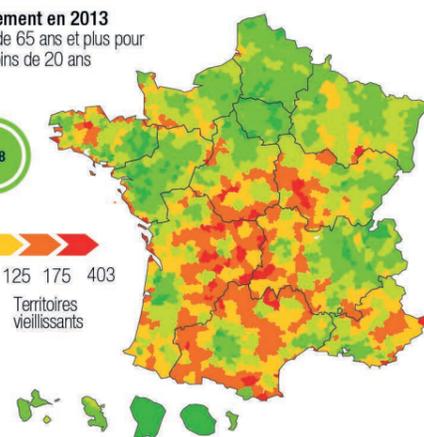
Indice de vieillissement en 2013

Nombre d'habitants de 65 ans et plus pour 100 habitants de moins de 20 ans

Par bassin de vie



Territoires plutôt jeunes



109,6

places-lits pour
1 000 personnes âgées
de 75 ans en 2015
contre 95,1 en France

6,3

années d'écart
d'espérance de vie
entre les femmes
et les hommes en 2014
contre 6,3 ans en France

1 146

millions d'euros de
dépense en R&D
en 2014 soit
2 % des dépenses
nationales

5 452

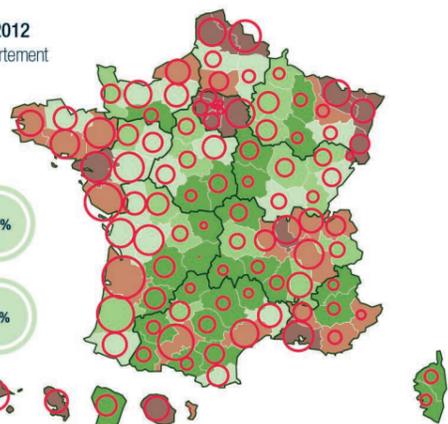
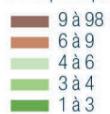
chercheurs ETP
en 2014

Environnement

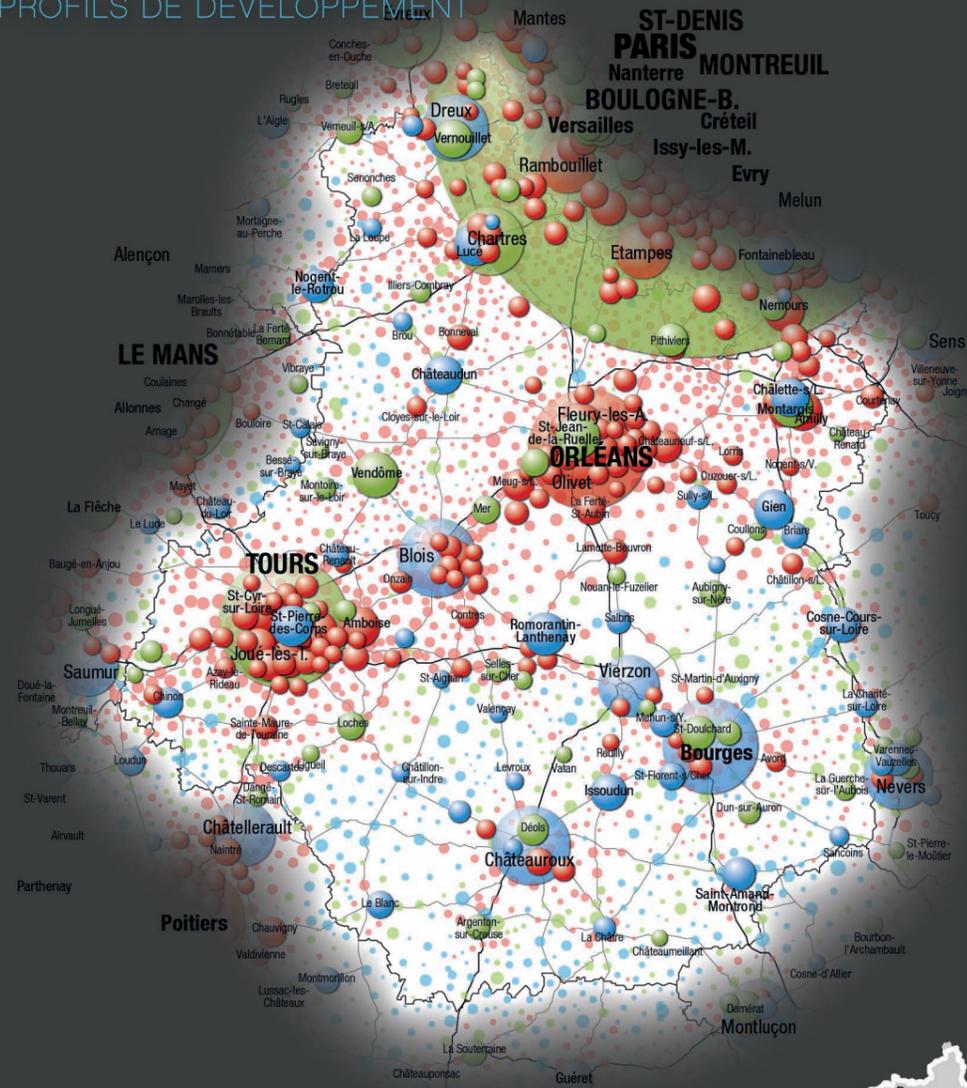
Espaces nouvellement
artificialisés entre 2006 et 2012
En nombre d'hectares, par département



Part des espaces
artificialisés en 2012
En % par département



ZOOM RÉGIONAL LES PROFILS DE DÉVELOPPEMENT



Spécialisation professionnelle

Typologie des zones d'emploi (2010)

Les zones à orientation industrielle et agricole

- Surreprésentation des métiers ouvriers du tertiaire et du secondaire
- Surreprésentation des métiers ouvriers de l'industrie
- Surreprésentation marquée des métiers agricoles
- Profil représentatif (répartition des emplois proche de la structure nationale)

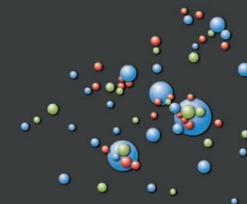
Les zones à orientation tertiaire

- Surreprésentation marquée des professions du tertiaire supérieur
- Surreprésentation des professions intermédiaires du tertiaire

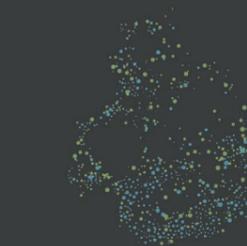


Métropolisation et périurbanisation

Armature urbaine affaiblie
Dépeuplement des régions périphériques et de grande culture, aux villes modestes mais à l'urbanité relative importante (centralités isolées).



Campagne en difficulté
Perte de population des petites communes.



Croissance périurbanisante
Croissance globale et répartie, induisant une importante périurbanisation.



Dépolarisation urbaine
Déclin du centre-ville et croissance des périphéries.



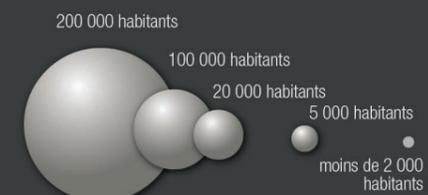
Extension périurbaine
Croissance autour d'un centre qui résiste.



Campagne dynamique
Augmentation de la population résultant de l'attractivité urbaine, notamment liée à l'extension de l'agglomération parisienne.



Population municipale
des communes en 2013



Évolution de la population
des communes entre 1990 et 2013 (en %)

- Croissance : +5 %
- Stabilité : ±5 %
- Baisse : -5 %

Les sources mobilisées pour la réalisation de ce document relèvent de la statistique publique. Les millésimes les plus récents disponibles lors de la réalisation des cartes ou des graphiques ont systématiquement été utilisés. (Insee, RP, Filosofi, clap, NENESR, DARES-POLE EMPLOI, CGET)

3. LEVIERS

LE MAINTIEN DU PÉRIMÈTRE RÉGIONAL ACCOMPAGNÉ D'UNE NOUVELLE DÉNOMINATION permet de renforcer le lien avec le classement du Val de Loire au patrimoine mondial de l'humanité ainsi qu'avec la marque touristique adoptée par l'État. Cette dénomination est porteuse d'image de qualité économique et environnementale.

Cette dynamique s'incarmera désormais au travers des deux métropoles d'Orléans et de Tours. Avec quatre pôles de compétitivité ayant leur siège sur le territoire, des laboratoires de recherche en lien avec le secteur économique, des compétences reconnues dans les appels à projets nationaux, un positionnement de premier rang dans plusieurs filières (énergie, cosmétique, pharmacie, agriculture...), la région Centre-Val de Loire dispose d'atouts et de savoir-faire.

C'est la prise en compte des inégalités territoriales qui permettra de fonder une politique publique plus efficace au service des territoires.

Les ressources métropolitaines

Part des cadres des fonctions métropolitaines supérieures dans l'emploi total en 2013
En % par zone d'emploi



L'innovation

Part des établissements dans les secteurs innovants en 2011
En % par zone d'emploi



ZOOM RÉGIONAL

DES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

Territoires

Des politiques en faveur de territoires fragiles

Politique de la ville

- ◆ Commune concernée par un ou plusieurs quartiers de la géographie prioritaire
- ◆ Commune concernée par le nouveau programme national de renouvellement urbain

Ruralité

- Commune classée en zone de revitalisation rurale en 2018 ou bénéficiant des effets du classement

Mutations économiques

- Contrat de redynamisation de site de défense actif
- Plan local de redynamisation actif
- Commune classée en zonage d'aide à finalité régionale (2014-2020)

Réseaux

Des politiques en faveur du rayonnement et de la complémentarité

Services au public

- Maison de services au public (février 2017)
- Maison de santé pluriprofessionnelle (mars 2017)

Rayonnement des fonctions urbaines et métropolitaines

- Siège d'un pôle de compétitivité
- Commune lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Centre-Bourg

